

"Louange à Dieu ;

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons ;

Cher peuple ;

Depuis que M'est échue la charge de présider à tes destinées, Je Me suis attaché à faire du Discours du Trône un moment propice pour réaffirmer les choix majeurs de notre pays et pour esquisser et affiner ses grandes orientations et ses perspectives d'avenir. Menée avec assurance, clairvoyance et détermination, notre action s'inscrit dans la fidélité au pacte de la Bei'a qui unit le Trône et le peuple et les engage mutuellement.

Comme à l'accoutumée, Je tiens à faire de cette occasion un moment privilégié pour partager sincèrement avec toi les soucis profonds qui occupent mon esprit, en l'occurrence la recherche des moyens les plus efficaces pour assurer les conditions d'une vie digne pour l'ensemble des enfants de notre chère patrie, conformément à la ferme volonté qui nous anime à cet égard.

Je veux ainsi que ce discours soit l'occasion de marquer une pause pour réfléchir, en toute responsabilité, aux réponses à apporter aux défis et autres enjeux interpellant notre pays dans cette conjoncture internationale difficile. Celle-ci est marquée effectivement par des fluctuations sans précédent dans l'histoire de l'économie mondiale, qui se sont traduites en particulier par l'envolée vertigineuse des prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires de première nécessité, et par l'essoufflement de l'activité économique dans de nombreux pays, notamment parmi les plus avancés.

Cette situation n'a pas manqué de mettre à mal le pouvoir d'achat des catégories défavorisées et des classes moyennes à travers le monde, sans épargner notre économie.

Mais, Dieu en soit loué, notre pays a eu les ressorts nécessaires pour faire face à ces soubresauts. Il doit sa résilience à l'efficacité des chantiers et des réformes que Nous conduisons en matière de développement, et qui ont déjà commencé à porter leurs fruits, conférant, au passage, à notre tissu économique et social la capacité de faire face aux difficultés induites par le contexte régional et international.

Le Maroc a continué, en effet, d'aller résolument de l'avant pour consolider la construction de l'édifice démocratique et réaliser le développement économique et social auquel il aspire, grâce à la préservation des équilibres macro-économiques et financiers du pays, à la création de pôles régionaux de développement, au renforcement des capacités nationales à générer des opportunités d'emploi et à l'amélioration des indicateurs sociaux.

Quelle qu'en soit la portée, l'amélioration de ces indicateurs ne devrait pas, pour autant, occulter le chemin long et ardu qu'il reste à parcourir pour concrétiser le grand dessein qui est le nôtre. Notre objectif, à cet égard, est d'accroître les capacités de création d'emplois, indispensables pour assurer une réelle protection sociale à nos citoyens en général, et à nos jeunes en particulier.

Cet objectif ne saurait être atteint que par une accélération du rythme de la croissance, un partage équitable de ses dividendes et la libération des facultés créatrices et des initiatives innovantes, génératrices de richesses et d'emplois.

Il est tout aussi indispensable de conforter le rôle central dévolu à l'institution familiale et de stimuler par ailleurs le dynamisme de la société civile et de ses composantes agissant avec un sens élevé des responsabilités. Il nous incombe, en effet, de faire prévaloir les principes d'entraide sociale et de citoyenneté solidaire, tout en restant indéfectiblement attachés à nos valeurs religieuses et culturelles ancestrales, fondées sur la modération et le juste milieu.

Aussi, réaffirmons-Nous Notre ferme volonté de veiller à ce que toutes les politiques publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de la classe moyenne, pour qu'elle soit le socle de l'édifice social, la base de la stabilité, et un puissant catalyseur de la production et de la créativité.

Nous sommes, donc, fermement déterminé à œuvrer pour que les classes moyennes constituent désormais l'épine dorsale de la société équilibrée que nous nous employons à construire. Cette société, Nous la voulons ouverte, ne laissant aucune place à l'ostracisme et à l'exclusion. Ainsi, Notre ambition est d'œuvrer à l'émergence d'une société où les catégories nanties, avec leurs investissements productifs et leurs initiatives citoyennes, génératrices d'emplois utiles et rentables, se solidarisent avec les autres strates de la société, en s'engageant dans l'effort collectif national, destiné à améliorer les conditions de vie des couches démunies et à les doter des moyens de vivre en citoyens dignes.

Cher peuple,

Quelle que soit leur importance, les réformes initiées et les grands chantiers en cours ne sauraient porter pleinement leurs fruits sans l'accélération du rythme de la croissance, pour accompagner la courbe ascendante des besoins à satisfaire. Il y a donc des choix à faire, et il est impératif de trancher définitivement sur ces options.

Devrions-nous, donc, nous satisfaire de solutions conjoncturelles à l'impact forcément limité ? Ou faudrait-il nous en tenir plutôt à nos choix stratégiques, en redoublant impérativement d'efforts pour les faire parvenir à maturité et en récolter les fruits ?

Le fait est que les défis du Maroc d'aujourd'hui ne sauraient être relevés à coups de recettes toutes faites, d'expédients ou de palliatifs, encore moins en faisant valoir des thèses démagogiques qui hypothèquent le présent en faisant miroiter les mirages d'un avenir théorique et illusoire.

Pour qu'une réforme puisse aboutir, la confiance et la crédibilité sont des ingrédients aussi indispensables que l'espoir, le labeur et l'ardeur à l'ouvrage. Il ne faut pas céder aux sirènes nihilistes qui répandent le désespoir et sèment le doute, surtout dans ces circonstances délicates. Si modestes que puissent paraître les résultats réalisés à ce stade, l'esprit d'entreprise, la persévérance et le travail de longue haleine sont autant d'atouts essentiels qui doivent présider à la gestion des affaires publiques.

Voilà pourquoi Nous avons fait, avec une totale assurance, le choix du développement humain structurant, avec un souci constant d'équilibre à préserver dans ce processus long et ardu. En effet, il ne s'agit nullement de sacrifier l'avenir du pays et de ses générations montantes sur l'autel de considérations immédiates ou conjoncturelles. Il n'est pas non plus question de surseoir à la satisfaction des besoins pressants de la population, au nom d'une conception qui a probablement le mérite de viser le long terme, mais qui fait l'impasse sur les exigences du vécu quotidien.

Aussi, avons-Nous œuvré inlassablement à la réalisation d'un développement durable qui emprunte deux voies parallèles mais complémentaires: d'une part, Nous veillons à la mise en œuvre des grands chantiers dédiés au développement. D'autre part, et dans la mesure où ceux-ci ne sont pas rentables à brève échéance, Nous nous employons, parallèlement, et en parant au plus pressé, à améliorer le quotidien du citoyen, par le biais de programmes locaux de lutte contre la pauvreté et la précarité.

C'est précisément cet objectif que nous entendons réaliser en faisant de la dynamisation de l'esprit d'initiative et de la mobilisation des énergies, la clé de voûte des projets intégrés et concrets, prévus dans le cadre de l'Initiative nationale pour le Développement humain. A cet égard, Nous réaffirmons Notre détermination à continuer à nous enquérir de l'évolution des projets de l'INDH sur le terrain et de procéder à leur évaluation en permanence pour conforter les acquis et remédier aux carences et autres dysfonctionnements éventuels. Notre but ultime, c'est de placer l'être humain au cœur du processus de développement, dans un Maroc où Nous voulons que les ressources humaines constituent la principale richesse.

Cher peuple,

La voie la plus indiquée pour la réalisation des réformes nécessaires consiste essentiellement à conforter la confiance du citoyen en la suprématie de la loi et à lui garantir la sécurité judiciaire.

A cet effet, Nous nous attachons à poursuivre la modernisation de l'appareil judiciaire, à en préserver l'indépendance et à en assurer la moralisation, non seulement pour protéger les droits et réparer les injustices, mais aussi pour favoriser un climat de confiance et de sécurité judiciaire en tant que catalyseur stimulant le développement et l'investissement.

Aussi réaffirmons-Nous la nécessité de placer la réforme globale de la justice en tête de nos chantiers de réforme.

Nous engageons, donc, Notre gouvernement à s'atteler à l'élaboration d'un plan rigoureux de réforme profonde de la justice, un plan issu d'un dialogue constructif et d'une large ouverture sur tous les acteurs qualifiés et concernés. A cet égard, Nous réaffirmons, en tant que Garant de l'indépendance de la justice, Notre attachement à une mise en œuvre optimale de ce plan, de sorte que la justice puisse, comme Nous le souhaitons, gagner en modernité et en efficacité, dans un climat empreint d'intégrité, d'impartialité et de sens des responsabilités.

Notre confiance dans les instances et autres institutions politiques doit être confortée par Notre confiance dans les acteurs économiques et sociaux.

Voilà pourquoi Nous avons résolu de mettre sur pied l'institution constitutionnelle qu'est le Conseil économique et social. Nous entendons que ces acteurs soient des parties prenantes institutionnelles, dans la proposition des politiques économiques et sociales et dans la mise en place d'une instance permanente pour un dialogue social responsable.

Pour que les pouvoirs publics puissent être mieux à l'écoute des besoins effectifs du citoyen, et que les prestations qui lui sont fournies par l'administration et les conseils élus, soient de meilleure qualité, Nous appelons le gouvernement à adopter, en matière de gouvernance territoriale, une démarche fondée sur une décentralisation accrue et une régionalisation élargie, moyennant l'accélération de la politique de déconcentration.

Aussi profonde qu'elle puisse être, la réforme institutionnelle ne peut aboutir que si elle est étayée par des réformes structurelles ou complémentaires qui devraient nous permettre de renforcer nos atouts économiques et sociaux, en donnant une nouvelle impulsion aux secteurs clés, notamment ceux de l'enseignement, de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau, et du développement industriel.

Si Nous avons placé l'enseignement en tête de ces secteurs, c'est parce que Nous le tenons pour être un véritable baromètre à l'aune duquel se mesurent la valeur, la pertinence et l'impact de toute réforme profonde. Et pour que la réforme de notre système d'éducation atteigne sa vitesse de croisière et prenne le bon cap, Nous appelons le gouvernement à assurer la mise en œuvre adéquate du Plan d'urgence y afférent.

A cet égard, Nous veillerons à ce que le Maroc ne manque pas son rendez-vous avec cette réforme cruciale, qui requiert l'adhésion forte et résolue de tous. Car, en définitive, toutes les conditions de réussite sont réunies, en l'occurrence la forte détermination de Notre Majesté, la mobilisation de l'ensemble des institutions, des autorités et les pouvoirs publics, ainsi que les acteurs et les structures organisées du secteur. Notre objectif commun est de réhabiliter l'école publique marocaine et de conforter la confiance dans cette institution qui a pour vocation d'instiller dans la collectivité les valeurs de citoyenneté engagée et de consacrer le principe d'égalité des chances.

Toujours en rapport avec ces réformes profondes, Nous réaffirmons l'importance centrale que revêtent la réforme et la modernisation de l'agriculture. Nous considérons que celle-ci constitue non seulement un secteur économique porteur, mais aussi l'une des composantes majeures de notre identité civilisationnelle, caractérisée par l'attachement du Marocain à la terre.

C'est dans cette optique que le gouvernement s'est attelé à la concrétisation de Nos Directives concernant la réforme de l'agriculture, en mettant au point une stratégie visant à assurer la modernisation de ce secteur et à en rationaliser la gestion, pour gagner le pari de la productivité, de la compétitivité et de la sécurité alimentaire.

Nous attendons, donc, du gouvernement qu'il s'attache à mettre en route, conformément à Notre vœu, une véritable Marche agricole, porteuse d'espoirs et de promesses. Il lui appartient, pour ce faire, d'inscrire son action dans une démarche concertée, inclusive et participative, et d'assurer à cette dynamique tous les moyens et toutes les conditions de réussite.

Compte tenu du lien organique qui existe entre l'agriculture et l'eau, nous nous devons tous, aujourd'hui plus que jamais, de prendre la juste mesure des difficultés réelles auxquelles notre pays serait appelé à faire face pour gérer ses ressources hydriques, et qui risquent d'entraver et de peser lourdement sur tous les projets de développement humain et économique du pays.

Le Maroc fait face aux défis liés à la gestion de la demande croissante en eau, au retour cyclique des périodes de sécheresse, à l'amenuisement des réserves des nappes phréatiques et au gaspillage inconsidéré de cette ressource vitale. Voilà pourquoi il est désormais impérieux de mettre au point une stratégie bien définie pour relever ces défis.

A cet égard, Nous veillerons à la poursuite de la mobilisation et du stockage des ressources hydriques disponibles, et à l'extension de l'accès à l'eau potable, notamment en milieu rural. De même que Nous souhaitons une prise de conscience nationale du devoir civique qui incombe à chacun de faire un usage économique et judicieux de cette ressource naturelle précieuse qu'est l'eau.

Cela vaut également pour les défis auxquels le Maroc est confronté en matière énergétique. En effet, il nous appartient désormais de nous adapter aux mutations profondes qui touchent ce secteur à l'échelle mondiale, et dont tout porte à croire qu'elles ne vont pas s'estomper, mais plutôt s'aggraver de plus en plus.

Il faudrait donc suivre une politique alliant, d'une part, la gestion rationnelle des produits énergétiques et, d'autre part, l'adoption d'une stratégie efficiente visant à réduire la consommation de l'énergie, sans porter atteinte à la productivité. Il est également nécessaire de veiller, dans le cadre de cette démarche, à la protection et à la diversification des sources d'énergie.

Le Maroc n'a d'autre choix que de renforcer localement sa capacité de production d'énergie et d'ouvrir la voie aux investissements prometteurs en matière d'approvisionnement énergétique. Il se doit également de poursuivre résolument les efforts visant à faire des énergies alternatives et renouvelables la clé de voûte de la politique énergétique nationale.

Nous saisissons cette occasion pour dire combien Nous nous réjouissons du soutien fraternel et de la solidarité agissante dont ont fait preuve, à notre égard, Nos très Chers Frères, le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Abdullah ben Abdulaziz Al Saoud, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, et Son Altesse Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nehyane, Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis.

Nous avons versé le don fait par ces deux pays frères, ainsi qu'une contribution du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, au Fonds spécial que Nous avons mis en place pour assurer le développement en matière énergétique. Ce Fonds permettra ainsi d'apporter le soutien nécessaire aux programmes de recherche d'efficacité en matière d'économie d'énergie, et d'inciter les investisseurs à utiliser les énergies alternatives et renouvelables.

Parallèlement, Nous appelons le gouvernement à adopter une nouvelle stratégie dédiée aux secteurs de l'industrie et des services et au développement des nouvelles technologies. Cette stratégie devrait être axée sur l'exploitation optimale des opportunités induites par la mondialisation en matière de flux d'investissements. Outre la consolidation de l'entreprise marocaine et l'encouragement de l'investissement industriel porteur d'une valeur ajoutée, cette stratégie devrait avoir pour vocation d'ouvrir la voie devant l'économie marocaine, pour qu'elle puisse investir de nouveaux créneaux industriels faisant appel à des technologies novatrices et disposant de marchés prometteurs pour écouler ses produits et ses services.

Nous avons autant d'ambition que de détermination pour assurer l'insertion du Maroc, par ses entreprises et ses universités, dans l'économie mondiale du savoir.

Cher peuple,

Pour important que soit tout ce qui précède, il reste que la priorité des priorités pour nous, tient encore et toujours à la protection et la consolidation de l'intégrité territoriale du Royaume.

Les efforts soutenus déployés hardiment par notre diplomatie offensive ont débouché sur un développement positif et substantiel. Il s'agit en l'occurrence de la reconnaissance par l'ONU du sérieux et de la crédibilité de notre Initiative courageuse d'autonomie, ainsi que du caractère irréaliste et illusoire du séparatisme. Parallèlement, Nous avons enregistré un soutien international croissant en faveur de la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Aussi et, souscrivant toujours à la Résolution 1813 du Conseil de Sécurité, tenons-Nous à réaffirmer la disposition du Maroc à s'engager dans des négociations substantielles, de bonne foi et à tous les niveaux, afin de trouver une solution politique, consensuelle et définitive à ce conflit qui n'a que trop duré.

A cet égard, Nous réaffirmons la ferme volonté du Maroc de poursuivre sa politique de la main tendue, pour rapprocher les points de vue et aplanir les différends, consolider la confiance par le dialogue et parvenir à une réconciliation totale et globale avec toutes les parties concernées.

Nous entendons continuer, à cet effet, de prendre des initiatives en toute sincérité et d'être à l'écoute de toutes les bonnes volontés, pour rétablir des relations normales entre le Maroc et l'Algérie, et bâtir un partenariat constructif avec ce pays voisin et frère. Ce vœu procède naturellement de Notre attachement fidèle aux liens de bon voisinage qui unissent nos deux peuples frères.

Notre dessein est de répondre aux ambitions des jeunes générations qui souhaitent voir les ressources et les potentialités des peuples marocain et algérien frères, déployées et mises en œuvre pour relever les vrais défis du développement et de la complémentarité, au lieu de les engloutir dans les gouffres d'un conflit légué par un passé révolu.

Quelles qu'elles soient, les différences de points de vue dans ce conflit ne sauraient justifier la poursuite de la fermeture des frontières. Cette mesure unilatérale est vécue par les deux peuples comme une sanction collective incompatible avec leurs liens de fraternité historique, les exigences de leur avenir commun et les impératifs de l'intégration maghrébine.

Tout aussi résolument, Nous affirmons le rejet, par le Maroc, de toute tentative visant à imposer le fait accompli ou à porter atteinte à son intégrité territoriale.

A cet égard, Nous tenons à rendre hommage à nos Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale, à l'Administration

Territoriale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, qui sont mobilisées en permanence, sous Notre conduite et en parfaite symbiose avec le peuple marocain, pour préserver la sécurité, la stabilité et l'ordre public, et pour assurer la défense de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Royaume.

Nous entendons poursuivre, parallèlement, l'effort colossal de développement qui a été engagé en faveur de nos citoyens vivant au Sahara marocain. Nous continuerons aussi à œuvrer pour créer les conditions d'un retour librement consenti de nos frères sahraouis expatriés, où qu'ils se trouvent, pour mettre un terme à leurs souffrances. Nous tenons à les voir vivre en sécurité et dans la dignité, sous l'aile protectrice de leur patrie unifiée, et dans le cadre d'une Union maghrébine incarnant l'intégration des cinq Etats qui la constituent. En nous y employant, nous ne ferons que répondre à la logique de notre époque, qui exige que nos pays s'assemblent dans un bloc formant un solide pôle de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité, et un partenaire agissant de regroupements plus larges.

Nous poursuivrons donc notre action dans ce sens, au sein de nos espaces régionaux et internationaux, exprimant efficacement notre solidarité arabo-islamique, œuvrant inlassablement pour un statut avancé avec l'Europe et marquant notre adhésion à une Union prometteuse, en l'occurrence l'Union pour la Méditerranée. Parallèlement, nous travaillons pour une intégration positive au niveau de l'Afrique et des pays formant notre voisinage sahélien, comme nous œuvrons en faveur d'un partenariat constructif avec les Etats du Nord, et d'une coopération fructueuse avec les pays du Sud.

Nous tenons, dans ce contexte, à réitérer l'engagement que nous avons souscrit, tant au niveau régional qu'international, pour contrecarrer les bandes terroristes et les démons de l'extrémisme abject. Nous réaffirmons aussi notre volonté d'apporter notre concours loyal et sincère aux efforts que les Nations Unies ne cessent de consentir pour mettre un terme aux conflits et éteindre les foyers de tension par des moyens pacifiques. De même, Nous nous faisons un devoir d'exprimer de nouveau, en Notre qualité de Président du Comité Al Qods, Notre soutien pour l'unité du peuple palestinien frère, et notre appui au combat pacifique qu'il mène pour qu'il puisse disposer de son Etat indépendant, avec, pour capitale, Al Qods Al Charif.

Nous continuerons à être les défenseurs de la souveraineté des Etats, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale, tant en Syrie, qu'au Liban, en Irak, au Soudan ou en Somalie, et partout ailleurs où ces attributs de l'Etat sont menacés ou usurpés.

Cher peuple,

Toute réforme profonde en matière de développement, quels qu'en soient la portée et le degré d'exhaustivité, n'aura qu'un impact relatif, si elle ne



s'accompagne et se renforce par une mise à niveau politique assidue et globale et par une participation citoyenne à l'effort collectif de mise en œuvre de cette réforme.

Partant, Nous sommes encore plus confiant quant à la nécessité d'approfondir la démocratie, de veiller à la régularité des échéances électorales, d'en faire consolider l'intégrité et la transparence par tous les acteurs et de former le gouvernement sur la base des résultats du scrutin.

Toutefois, le succès de ces consultations fait obligation aux acteurs concernés de tirer de certaines carences observées, les enseignements qui s'imposent. C'est pourquoi Nous insistons sur la nécessité pour les formations politiques sérieuses et responsables d'apporter un concours efficient à cet effort collectif. Il s'agit pour elles de porter l'étendard de la réforme et de la modernisation et de favoriser l'émergence d'un paysage politique rationalisé, animé par des partis forts, fédérés en pôles homogènes, à même de remplir la mission constitutionnelle qui leur incombe d'assurer un encadrement judicieux et une représentation responsable des citoyens, en consentant à se livrer à une libre émulation pour assumer les charges d'une bonne gestion des affaires publiques.

Je demeurerai, cher peuple, tel que tu M'as toujours connu : le Roi de tous les Marocains dans toutes leurs composantes. Symbole de l'unité de la nation, Je demeurerai le dépositaire de la souveraineté du Royaume et de son intégrité territoriale, et le Garant des droits individuels et collectifs.

Notre monarchie citoyenne s'apparente à une couronne qui repose sur la tête de chaque marocain. C'est une responsabilité que commandent le respect scrupuleux de la Constitution, et la loyauté mutuellement promise en vertu du pacte indéfectible de la Bei'a (allégeance). Elle s'impose aussi par fidélité à la mémoire immaculée des bâtisseurs de l'Etat marocain séculaire, au premier chef desquels Nos vénérés Grand-Père et Père, Leurs Majestés les défunts Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu en pérennise l'œuvre et la mémoire.

"O notre Seigneur, donne nous de Ta part une miséricorde, et assure nous la droiture dans tout ce qui nous concerne ". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma